

SITUATION ÉCONOMIQUE EN CC BERRY-LOIRE-VAUVISE ET CC LOIRE-NIÈVRE-BERTRANGES EN 2015

Le but de cette intervention est de fournir à la fois des informations et les moyens de les interpréter (mais aussi de se les procurer) : en aucun cas elles ne sont destinées à une quelconque approche politique. C'est pourquoi un niveau géographique un peu global a été choisi ; d'ailleurs, les Maires, n'ont que peu de prise sur beaucoup des indicateurs utilisés. La base de cette intervention est une étude publiée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en septembre de cette année et qui porte sur les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) CC Berry-Loire-Vauvise n° 2000 32 514 et la [CC Loire-Nièvre-Bertranges n° 200068088](#) selon la géographie en vigueur (les données concernant cette zone figurent en bleu).

En voici les listes

14 communes de EPCI* CC Berry-Loire-Vauvise

1. Argenvières
2. Beffes
3. Charentonnay
4. Couy
5. Garigny
6. Groises
7. Herry
8. Jussy-le-Chaudrier
9. Lugny-Champagne
10. Précý
11. Saint-Léger-le-Petit
12. Saint-Martin-des-Champs
13. Sancergues
14. Sévry

*Établissement public de coopération intercommunal

32 communes EPCI de CC Loire Nièvre et Bertranges

1. La chapelle-Montlinard
2. Arbourse
3. Arthel
4. Arzembouy
5. Beaumont-la-ferrière
6. La celle sur Nièvre
7. Champlemy
8. Champvoux
9. La Charité-sur-Loire
10. Chasnay
11. Chaulgnes
12. Dompierre-sur-Nièvre
13. Giry
14. Guérigny
15. Lurcy-le-Bourg
16. La Marche
17. Montenoison
18. Moussy
19. Murlin
20. Nannay
21. Narcy
22. Oulon
23. Polseux
24. Prémery
25. Raveau
26. Saint-Aubin-les-Forges
27. Saint-Bonnot
28. Saint-Martin-d'Heuille
29. Sichamps
30. Tronsanges
31. Urzy
32. Varennes-lès-Narcy

Les éléments utilisés seront ponctués par quelques éléments de comparaison avec Sancergues, puisque nous y sommes et d'autres zones géographiques, notamment voisines.

Une remarque préalable : l'appartenance à une même zone géographique ne signifie pas pour autant que les communes qui la compose soient homogènes. Ainsi, il convient d'interpréter ces données comme des caractéristiques générales. Les chiffres indiqués, d'ailleurs volontairement peu nombreux, sont donc des moyennes, ces moyennes

source de bien des malentendus. Le débat actuel sur le pouvoir d'achat en fournit un exemple. Afin d'être bien compris pour la suite, j'ouvre donc une parenthèse à classer dans la rubrique : « les statistiques pour les nuls » :

la moyenne, c'est quoi ?

Exemple : argent de poche, une enveloppe de 40 € est disponible, chaque enfant, Paul Annie Alexis et Rachel, reçoit 10 €, la moyenne $40/4 = 10$ correspond bien à ce que chaque enfant a reçu. Imaginons maintenant que : Paul n'a rien reçu, Annie a eu 5 €, Alexis 10 € et Rachel 25 €, la somme distribuée est toujours de 40 €, la moyenne $40/4 = 10$ est toujours la même bien que la répartition soit totalement inégale...

Transposons : **le revenu national** (qui correspond à l'ensemble des revenus distribués) s'élève en 2015 à 2216,5 milliards d'euros, la population *moyenne* à 66 504,1 milliers d'habitants, ce qui fait un revenu par habitant de 32013,1 euros qui correspond à un revenu mensuel de 2667,76...

Ainsi, les moyennes doivent être considérées comme n'indiquant que des tendances et ne doivent pas être confondues avec les données réelles observées. C'est pourquoi, les économistes font un usage immodéré du conditionnel...

Revenons à notre sujet initial...

Un territoire, c'est avant tout ses habitants, occupons-nous donc d'abord des populations, je dirai en Vauvise et en Bertranges pour faire court !

POPULATION

En Vauvise, la tranche d'âge dominante est celle des 45 et 59 ans et les femmes dépassent en nombre les hommes de 200 sur un total de 5721 personnes **En Bertranges, ce sont les 60-74 ans les plus nombreux avec un excédent de 636 femmes sur un total de 20 516 personnes**

Vauvise avec un territoire de 277,2 km², compte à peine plus d'une vingtaine d'habitants par km² **avec 590 km², Bertranges en accueille près de 35** : très loin des 20 934,4 de Paris intra-muros sur ses 105,4 km² ! En Vauvise, deux tiers de la population à moins de 60 ans, parmi elle, les jeunes (> 15 ans) en constituent 17 %. Si les naissances se maintiennent à un haut niveau, elles ne sont pas suffisantes pour compenser les décès. **La structure est quasi identique en Bertranges bien que les jeunes ne soient que 14 %.**

On compte :

37,8 % **37,4 %** retraités ;

16,6 % **13,5 %** employés et 14,6 % **12,6 %** ouvriers ; 4,5 % **4,2 %** d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise et 8,9 % **12,3 %** professions intermédiaires ; les agriculteurs ne représentent que 2,5 % **1,1 %** soit la catégorie la plus faible.

La vie de famille

Définition d'un ménage :

De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Selon les enquêtes d'autres conditions sont utilisées pour définir ce qu'est un ménage. Pour en savoir plus :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1879>

– 5590 **9438** ménages dont : 37,6 **37 %** de célibataires (HF confondus) et 60,9 **60 %** couples avec ou sans enfant, familles monoparentales (les 2 **2,4 %** restants concernant les ménages hébergeant d'autres personnes qu'un conjoint. La majorité des ménages est constituée par les retraités et ensuite par les ouvriers. Les couples non mariés représentent 53,4 % **55,6 %**.

L'habitat

La caractéristique la plus importante est qu'il est constitué à 96 **84,6** % de maisons majoritairement composées de 4 – 5 pièces, pour 42 **36,1** % d'entre elles construites avant 1919 (les 2/3 avant 1970), dont les occupants sont à près de 80 **73** % propriétaires et les occupent pour les deux tiers **id** depuis plus de 20 ans. Enfin, 70 **74,5** % sont des résidences principales (12 **13,1** % des logements sont vacants).

Les salles de bain équipent 96 % **97,4** des logements. 89,3 **86,9** % des ménages possèdent une automobile (près de 44 **42** % deux).

POPULATION ACTIVE

Population active (population de 15 à 64 ans)

Elle se monte à 3254 personnes : 76 % d'actifs (constitués de 64 % de personnes ayant un emploi et 11 % au chômage) ; 25 % d'inactifs (étudiants 6 % ; retraités et préretraités 10,6 %) autres inactifs (8,3)

Formation

La scolarisation est quasi-intégrale pour la fourchette des 6-15 ans, elle tombe à 30 % **32,8** pour les 18-24 ans, 0,8 **2,4** pour les 24-29. La plupart des diplômes obtenus s'arrêtent au niveau CAP/BEP tandis que les bacs (16 **16,6** %) et sup (14 **19,3** %). On notera que les femmes sont en plus grand nombre dans ces 2 catégories (en particulier le sup : 16,7 **20,2**).

Emploi - chômage

Parmi les actifs ayant un emploi, 71 **82,1** % sont salariés (comme il a été déjà dit majoritairement employés et surtout ouvriers **et inversement**) ; 29 **17,9** % non.

85 **84,1** % utilisent leur voiture(ou camion ou fourgonnette) pour se rendre au travail...

ENTREPRISES **PAS D'INFORMATION**

Secteurs d'activité et entreprises

Pour comprendre : on distingue les entreprises des établissements et la sphère « productive » de la sphère « présentielle ».

- ❖ L'entreprise est une structure juridiquement indépendante, tandis que l'établissement est une structure juridiquement rattachée à l'entreprise (quel que soit son degré d'autonomie de gestion par ailleurs) ;
- ❖ La sphère productive concerne l'ensemble des entreprises et établissements dont la production est destinée à être vendue hors de la zone géographique concernée (en l'occurrence autres zones françaises et étrangère), tandis que les entreprises et les établissements de la sphère présentielle réservent leur production au marché local. La sphère présentielle représente concerne 54,4 % des établissements.

Les entreprises :

Le nombre d'entreprises au 31 décembre 2015 s'élevait à 217 marquant une forte prépondérance des services (entreprises et personnes) 40,1 %, la construction 22,6, le bloc commerce-transport-hébergement/restauration 28,6 et enfin l'industrie 8,8. Les créations d'entreprise après avoir enregistré un pic en 2014 (> 30) ont connu une baisse en 2015 (<20), puis se sont redressées en 2016 sans rejoindre le niveau de 2014. Ces créations d'entreprises en 2016 tous secteurs confondus s'élèvent à 27 dont 10 (37 %) appartiennent au secteur de la construction, 8 au secteur des services aux entreprises et aux particuliers (29,6 %), le reste se partage entre l'industrie 5 (18,5 %) et le bloc commerce-transport-hébergement/restauration 4 (14,8 %).

Il est à noter que 22 de ces entreprises, soit 81,5 % sont des entreprises individuelles.

Les établissements :

En décembre 2015 on comptait 259 établissements dont la répartition reflète celle des entreprises à l'exception du bloc commerce-transport-hébergement/restauration qui arrive en tête avec 70 unités (27 %). Les créations d'établissement ont suivi le même parcours que les entreprises jusqu'en 2014, mais à partir de 2015 continuent à se dégrader. Même si l'on en relève 29 en 2016 principalement dans la construction (9), l'industrie (7) et les services aux entreprises(6).

Le tourisme

Un tour d'horizon vite fait : la CC comprend en tout et pour tout 2 hôtels non classés (14 chambres) et camping classé 2 étoiles offrant 14 emplacements...

REVENUS & PAUVRETE PAS D'INFORMATION

La pauvreté

Définition : Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Le seuil de pauvreté s'établit à 1026 € par mois au niveau national ; 950 € en Vauvise. Il concerne globalement *environ* 15 % de la population (concentré sur la tranche 40 – 49 ans où il dépasse les 20 %).

Les revenus

Définition : le revenu médian correspond au montant qui partage la population en deux, la première moitié ayant moins et la seconde ayant plus. Ces deux parties sont subdivisées en décile, c'est-à-dire en tranche correspondant à 10 % du revenu médian en plus ou en moins. C'est la façon la plus précise de mesurer les inégalités mais pas la plus fine...

En 2016, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage de France métropolitaine est de 20 520 euros, soit 1 710 euros par mois. Pour un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans, ce montant correspond à un revenu disponible de 43 090 euros par an, soit 3 591 euros par mois.

En 2016, le niveau de vie médian (D5) est en hausse de 0,9 % en euros constants, sa plus forte progression depuis 2008. Cette hausse reste cependant mesurée par rapport à l'évolution annuelle moyenne antérieure à la crise (+ 1,4 % entre 1996 et 2008). Le niveau de vie médian a diminué continûment de 2009 à 2013, avant de repartir légèrement à la hausse en 2014 et 2015 (respectivement + 0,2 % et + 0,4 %). La hausse plus franche de 2016 le rétablit pour la première fois à son niveau d'avant crise, en 2008.

Le salaire moyen (en équivalent temps plein) est de 20 540 (1711) et le salaire médian de 18 370 (1530) dans une fourchette allant de 2471 (200) à 37160 (3096), sachant que les femmes gagnent en moyenne 24 % de moins que les hommes, le temps partiel part sur un niveau inférieur de 57 % par rapport à un temps plein et que l'écart entre les moins de 25 ans et les plus de 50 est de 71 % toujours en moyenne !

En Vauvise, en 2015 les ménages fiscaux imposés (47,1%) sont au nombre de 2619, soit 5608,5 personnes. Le revenu médian se situe à 19 012 €, soit 1584 € par mois. Il correspond à une fourchette située entre 1^{er} décile 10 589,6 (882,46) et 30 543,32 (2545,32), soit un écart de 2,9.

Le salaire net horaire moyen total en euros s'étend de 9 à 13,3. Il est différent selon les secteurs d'activités et le type de poste occupé, mais aussi de l'âge et du sexe : un homme selon l'âge pourrait percevoir de 9,3 à 14,4 € ; tandis qu'une femme devrait se contenter d'une rémunération comprise entre 8,5 et 11,7...